



Monsieur le Président,

Ce GT nous livre finalement un constat assez simple : la Douane évolue, ses missions se spécialisent, les exigences augmentent. Mais les moyens, eux, ne peuvent pas rester figés. Le GOST en est aujourd'hui la démonstration la plus évidente. 91 sollicitations en cinq mois, 4,5 par semaine, 85 % de réponses positives, quasiment toutes les brigades de la DI utilisatrices : l'expérimentation a fait ses preuves.

Pour l'UNSA Douanes, nous pouvons désormais le dire clairement : oui à la pérennisation du GOST, mais pas au rabais.

Pas avec des effectifs trop justes.

Pas avec un régime de travail qui reposerait durablement sur la souplesse des agents.

Et pas sans reconnaissance indemnitaire de leur montée en compétence, de leur technicité et de leur disponibilité.

Effectifs supplémentaires, organisation du travail solide et prime à la hauteur : ce sont nos trois conditions.

Même vigilance sur le réseau Cyber. Nous soutenons l'adaptation de la Douane aux nouvelles formes de fraude. Mais généraliser une mission spécialisée à toutes les directions en écrivant parallèlement « pas de changement en termes d'effectif », cela mérite quelques explications !

Enfin, les chiffres des signalements doivent nous interpeller : 82 % font apparaître une situation de mal-être au travail, à titre principal ou secondaire. Et l'administration relève elle-même des difficultés liées à l'organisation des services, aux collectifs et aux relations professionnelles.

Alors oui, travaillons sur la prévention des RPS et du risque suicidaire. Mais n'oublions jamais la première des préventions : agir sur le travail avant d'avoir à réparer ses conséquences.

Au fond, tous les sujets de ce GT nous ramènent à la même question :

jusqu'où peut-on demander toujours plus aux agents sans donner davantage aux services ?

Pour l'UNSA Douanes, la réponse est claire : si la Douane monte en gamme, les moyens et la reconnaissance doivent monter avec elle.

